



Délibération N° 22 022

Tarifs des services du périscolaire à partir du 1^{er} Septembre 2022Conseil municipal du 27
juin 2022

Membres présents 12/15 : Nadine ROY, Magali BONIN, Dominique VEYRON, Sonie BERNARD, Catherine ANDRIEUX, Jean-Luc ARNAUD, Emilie CANO (non présente pour cette délibération), Hervé CORNELOUP, Gwladys LOISEL, Geneviève TOURNIER, Franck TOURNIER, Stéphane VEYRET

Absents excusés : Alexandre MARTIN, Eddie SAINT MAURICE (pouvoir à Nadine ROY), Yann CHAUVEL,

Président de séance : Nadine ROY, Maire

Le coût total d'un repas, incluant le repas facturé par le traiteur, les charges des personnels, les fluides, l'entretien des locaux ... revient aux deux communes aux environs de 12€.

Les tarifs actuels pour les familles sont de 4,80€ pour les QF inférieurs à 700 et 5,10€ pour les autres, inchangés depuis novembre 2018.

En raison de la hausse des prix du traiteur de 0,14€ d'une part et de la hausse des charges salariales et des fluides notamment, d'autre part, il convient de répercuter une partie de ces frais sur le prix des services du périscolaires du RPI Crachier-Chezeneuve à partir du 1^{er} Septembre 2022.

Restauration scolaire : Afin de ne pas pénaliser les plus petits revenus, il est proposé de fractionner la grille tarifaire en fonction de plusieurs Quotients Familiaux (QF).

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal DECIDE de modifier les tarifs Cantine à compter du 1er septembre 2022 :

- 5.00€ le prix du repas de cantine si quotient familial inférieur à 700.
- 5. 30€ le prix du repas de cantine si quotient familial compris entre 701 et 1000.
- 5. 50€ le prix du repas de cantine si quotient familial compris entre 1001 et 1300.
- 5.80€ le prix du repas de cantine si quotient familial compris entre 1301 et 1800.
- 6.10€ le prix du repas de cantine si quotient familial supérieur à 1801.
- 7.00€ le prix du repas de cantine pour les extérieurs.
- 3.00€ panier repas fourni par les parents (uniquement pour les enfants qui ne peuvent prendre un repas en collectivité et sur avis médical).

Et les tarifs garderies :

Garderies

- Garderie matin 1.40€
- Garderie soir 2.10€
-

La séance débute à 19 heures

Vote : 11 pour 1 abstention

Fait à Crachier le 28 juin 2022

Nadine ROY



Le Maire,
Nadine ROY

Transmis en sous-préfecture le 28 juin 2022



Délibération N° 22 021

**Convention de prestations de service de la CAPI
Soutien et développement au numérique**Conseil municipal du 27
juin 2022

Membres présents 12/15 : Nadine ROY, Magali BONIN, Dominique VEYRON, Sonie BERNARD, Catherine ANDRIEUX, Jean-Luc ARNAUD, Emilie CANO (non présente pour cette délibération), Hervé CORNELOUP, Gwladys LOISEL, Geneviève TOURNIER, Franck TOURNIER, Stéphane VEYRET

Absents excusés : Alexandre MARTIN, Eddie SAINT MAURICE (pouvoir à Nadine ROY), Yann CHAUVEL,

Président de séance : Nadine ROY, Maire

La séance débute à 19 heures

Consécutivement à une cyber-attaque, depuis janvier 2020, les services DSI de la CAPI hébergent nos données gracieusement. Les techniciens assurent la maintenance informatique de nos différents postes et nous permettent d'accéder à un service d'assistance du logiciel Berger-Levrault. Une convention d'adhésion à ces services est proposée afin d'officialiser les prestations. Le cout annuel estimatif sera de 2380€. L'école et la mairie seront bénéficiaires des prestations de services.

A l'unanimité les membres autorisent Madame La Maire à signer et exécuter la convention qui prendra effet au 1^{er} juillet 2022.

Vote : 12 pour

Fait à Crachier le 28 juin 2022

Nadine ROY



Le Maire,
Nadine ROY

Transmis en sous-préfecture le 28 juin 2022



Délibération N° 22 020

Création d'un poste d'adjoint technique

Conseil municipal du 27
juin 2022

Membres présents 12/15 : Nadine ROY, Magali BONIN, Dominique VEYRON, Sonie BERNARD, Catherine ANDRIEUX, Jean-Luc ARNAUD, Emilie CANO, Hervé CORNELOUP, Gwladys LOISEL, Geneviève TOURNIER, Franck TOURNIER, Stéphane VEYRET

Absent excusé : Alexandre MARTIN, Eddie SAINT MAURICE (pouvoir à Nadine ROY), Yann CHAUVEL,

Président de séance : Nadine ROY, Maire

La séance débute à 19 heures

Suite à la prochaine stagiarisation de Madame ABEL-COINDOZ Stéphanie, actuellement agente contractuelle faisant fonction d'ATSEM, il convient de créer un poste d'adjoint technique au 1^{er} septembre 2022 à temps non complet 63,30% soit 22,15 heures hebdomadaires.

Vote : 13 pour

Fait à Crachier le 28 juin 2022


Nadine ROY



Le Maire,
Nadine ROY

Transmis en sous-Préfecture le 28 juin 2022



Délibération N° 22 019

Révision des loyers des logements communaux

Conseil municipal du 27
juin 2022

Membres présents 12/15 : Nadine ROY, Magali BONIN, Dominique VEYRON, Sonie BERNARD, Catherine ANDRIEUX, Jean-Luc ARNAUD, Emilie CANO, Hervé CORNELOUP, Gwladys LOISEL, Geneviève TOURNIER, Franck TOURNIER, Stéphane VEYRET

Absents excusé : Alexandre MARTIN, Eddie SAINT MAURICE (pouvoir à Nadine ROY), Yann CHAUVEL

Président de séance : Nadine ROY, Maire

L'appartement communal 1 situé 120, montée du bru est actuellement loué 490€

L'appartement communal 2 situé 30, chemin du marinier est actuellement loué 435€

A l'occasion du changement de locataires et en raison des travaux d'aménagement effectués, Madame Le Maire propose une hausse de ces loyers pour la durée des baux, soit 3 ans.

Appartement 1 : 520€ à partir du 15 Septembre 2022

Appartement 2 : 450€ à partir du 19 Septembre 2022

La séance débute à 19 heures

Vote : 13 pour

Fait à Crachier le 28 juin 2022

Nadine ROY



Le Maire,
Nadine ROY

Transmis en sous-Préfecture le 28 juin 2022